



# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

*Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997*

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70

## **Revue française de psychanalyse** **Rapport d'activité 2021** Vassilis Kapsambelis

### **Une transition douloureuse**

Dans son Rapport d'activité 2020, le dernier de son mandat, Françoise Coblenca avait intitulé cette partie introductive « transition douloureuse », évoquant les effets de l'épidémie sur nos rencontres et notre travail collectif. C'est une transition autrement plus douloureuse que j'ai la profonde tristesse d'évoquer aujourd'hui en préambule, puisque Françoise nous a quittés le 29 juillet 2021, suite à une rapide dégradation de son état de santé aussitôt après le CPLF. Sa disparition a été un véritable choc pour notre comité de rédaction, et notamment pour ceux parmi nous, nombreux, qui ont étroitement travaillé avec elle, et qui ont bénéficié de sa patience, de sa bienveillance, et de son immense culture.

Notre revue, comme l'ensemble de notre société, rendront hommage à son œuvre et à sa présence parmi nous courant de l'année 2023.

### **Les nouveautés**

Le nouveau comité de rédaction, installé à partir de septembre 2020, et opérationnel en janvier 2021, comporte de membres issus de sociétés psychanalytiques autres que la SPP, dans le but d'enrichir les différentes sensibilités psychanalytiques qui s'expriment dans l'accueil des articles proposés, d'élargir notre base de lecteurs (nos membres du comité de rédaction sont également des « lecteurs », produisant des commentaires anonymes, et souvent détaillés, sur les articles soumis), et de gagner en visibilité tant au niveau des autres sociétés IPA françaises qu'au niveau de nos collègues étrangers, notamment de langue française.

Le nouveau comité de rédaction est composé comme suit :

Directeur : Vassilis Kapsambelis (Paris)

Directrices adjointes : Aline Cohen de Lara (Paris), Martine Girard (Toulouse), Sabina Lambertucci-Mann (Paris)

Conseillère auprès de la direction : Chantal Lechartier-Atlan (Paris)

Rédacteurs : Riadh Ben Rejeb (Tunis), Klio Bournova (Lyon), Kalyane Fejtö (Paris), Jean-François Gouin (Paris), Denis Hirsch (Bruxelles), Piotr Krzakowski (Paris), Marcela Montes de Oca (Paris), Pascale Navarri (Marseille), Michel Picco (Aix-en-Provence), Puertas Pilar

(Bilbao), Thierry Schmeltz (Troyes), Monique Selz (Paris), Benoît Servant (Paris), Hélène Suarez-Labat (Paris), Nathalie Zilkha (Genève).

Responsable de la revue des livres : Sabina Lambertucci-Mann

Responsable de la revue des revues : Benoît Servant

Nous nous appuyons toujours sur l'important travail effectué par Philippe Bonilo en tant que secrétaire de rédaction.

Après les changements intervenus au cours de l'année 2020 dans la revue (résumés plus longs, présentés en anglais en début d'article avec les dates de réception et d'acceptation, en français et en espagnol en fin d'article), afin que la revue puisse regagner sa place dans la banque d'indexation de l'APA (American Psychological Association), l'année 2021 a vu la refonte complète de notre site, grâce à l'aide précieuse de notre webmaster Philippe Daubry. Le site met plus nettement en avance chaque nouveau numéro, en proposant l'ensemble des résumés et en mettant en évidence les éléments appelés « Autour du thème », à savoir les textes mis en ligne qui accompagnent chaque numéro au niveau du site : une ou deux interviews, un ancien texte de la revue en rapport avec le thème (« Texte de référence »), et une page intitulée « Freud dans le texte », à savoir un article (ou un extrait) de Freud en rapport avec le thème. Les « Textes de référence » et les « Freud dans le texte » restent facilement accessibles sur le site, composant au fil des numéros une anthologie qui accompagne le cheminement de la Revue française de Psychanalyse.

La revue est désormais composée de quatre parties :

Une première partie (**Thème**) porte sur un thème, présenté dans l'argument rédigé par deux ou trois membres du comité de rédaction de la RFP, qui ont aussi la responsabilité du choix des articles soumis au titre du thème. L'argument est disponible plusieurs mois avant la date limite de réception des articles, de façon à ce que nos membres, et plus généralement le public qui consulte notre site internet, puisse en prendre connaissance et éventuellement proposer un article. Cette partie représente entre le tiers et la moitié des articles originaux publiés dans chaque numéro.

Une deuxième partie (**Dossier**) réunit 4 à 6 textes autour d'un sujet précis. Celui-ci peut porter sur une question d'actualité ou mémorielle, sur un sujet de préoccupation pour les analystes (par exemple, la formation), sur une branche particulière de l'activité analytique, sur l'œuvre d'un analyste dont les écrits ont marqué notre réflexion, sur les textes issus de tel congrès ou colloque, sur le développement de la psychanalyse dans tel pays, etc. La composition du dossier, initialement sous la responsabilité du directeur de la revue, peut désormais être confiée à tout membre (ou groupe de membres) du comité de rédaction qui souhaite porter un dossier sur un sujet validé par le comité de rédaction.

Une troisième partie (**Rubriques**) est composée d'articles de toute thématique. Les rubriques sont choisies selon la thématique de chaque article soumis et accepté pour publication (Psychanalyse de l'enfant, Psychanalyse et littérature, Psychanalyse et institutions, Psychanalyse et société, Théorie psychanalytique, Technique psychanalytique, Psychanalyse et médecine, Psychanalyse et neurosciences..., etc.).

Enfin, une quatrième partie de **Revue** (Revue des livres, Revue des revues, Revue des scènes) propose des présentations critiques portant sur l'actualité de la psychanalyse française et internationale dans l'édition, la presse et les arts.

Rappelons que, pour continuer à bénéficier d'une TVA réduite sur la revue à 2,1 % (au lieu de 5,5 % sur les livres et revues), nous sommes tenus de publier 20 % d'articles variés par numéro (c'est-à-dire des articles « non thématiques ») et environ 10 % d'articles ayant trait à l'« actualité » (revues des livres ou des revues). Le numéro Congrès (n° 5) ne bénéficie donc pas de cette réduction, mais il importe de maintenir sa spécificité, essentielle au rayonnement de la psychanalyse et au rôle de la SPP.

La réduction de la partie « Thème » de la revue – celle composée à partir d'articles envoyés sur la base d'un Argument – correspond à la nécessité de réduire au maximum le nombre d'articles sollicités. Cette réduction est en accord avec la nécessité, pour la RFP, de consolider son identité de revue, en évitant de glisser vers le format d'un volume collectif composé par ses rédacteurs à partir des auteurs qu'ils auront eux-mêmes choisis. De plus, la réduction du nombre d'auteurs sollicités vise à ne plus mettre la revue en porte-à-faux par rapport au fait qu'elle revendique, en tant que revue scientifique référencée dans différentes banques de données, une lecture anonyme des textes qui lui sont soumis. Le développement de la partie « Rubriques » obéit à la même logique : la revue doit être en mesure d'accueillir, non seulement des textes en rapport avec l'argument de chaque thème, mais aussi des textes de toute thématique psychanalytique qu'un auteur a bien voulu lui confier.

Dans le nouveau fonctionnement du comité de rédaction de la revue, l'ensemble des textes envoyés spontanément à la revue est porté par son secrétaire sur un tableau disponible sur l'internet, auquel les membres du comité de rédaction accèdent en se connectant à l'aide de leur code personnel et confidentiel. À partir de ce tableau, ils peuvent avoir accès à l'ensemble des textes envoyés, les télécharger pour les lire (tous les textes y figurent de façon anonyme), puis rédiger leurs commentaires et les insérer dans les cases correspondantes du tableau. Lorsqu'un texte a recueilli trois commentaires, une lettre est envoyée à l'auteur, lui communiquant les conclusions de lecture (article accepté - article accepté avec modifications majeures - article refusé), ainsi que l'ensemble des commentaires rédigés sur son texte. La correspondance avec les

auteurs se faisant via notre secrétaire de rédaction, Philippe Bonilo, l'anonymat des auteurs est le plus souvent sauvegardé tout au long de cette procédure. Nous nous efforçons de donner une réponse aux auteurs dans un délai maximal de trois mois (et moins bien sûr pour les articles reçus au titre d'un thème).

Ces changements dans le fonctionnement du comité de rédaction se sont faits avec les difficultés habituelles que nous pouvons rencontrer, les uns et les autres, dans le maniement des outils informatiques et d'un tableur en ligne... Et par ailleurs, ils ont augmenté le travail exigé pour les rédacteurs, dans la mesure où ceux-ci sont amenés, non seulement à s'occuper des articles soumis au titre du thème dont ils ont la charge (et dont ils ont rédigé l'argument), mais aussi à lire les différents textes soumis au titre des rubriques, et à rédiger des commentaires de lecture souvent longs et détaillés. Ces changements dans la composition de la revue et dans le fonctionnement du comité de rédaction ont été exposés de façon détaillée dans le projet soumis par Vassilis Kapsambelis et validé par Conseil d'Administration de la SPP au moment de sa nomination, et bien entendu très largement expliqués aux collègues qui se sont portés candidats pour faire partie du comité de rédaction afin qu'ils puissent s'engager en toute connaissance de cause.

En 2021, la revue a publié quatre « thèmes » : 1) Quelle liberté ? 2) Traduire, 3) De l'envie (colloque de Deauville), 4) Cris et chuchotements, et quatre dossiers : 1) La psychanalyse au Liban, 2) Confinement, 3) et 4) : Rapports du congrès de l'API (conformément à nos engagements auprès de l'API).

Nous restons vigilants sur la nécessité pour les articles soumis de respecter les « Instructions aux auteurs » pour la longueur des textes, la présentation du tapuscrit, la rédaction des références bibliographiques et du résumé, d'une part pour consolider notre place dans les différentes banques de données scientifiques (très attentives au formalisme des textes), d'autre part parce que la revue n'a pas de temps de secrétariat pour effectuer ce travail à la place des auteurs, comme on a pu le faire autrefois.

De même, nous restons très vigilants à toute question relative à la confidentialité de la clinique dans les textes soumis à publication.

Sur le site de la RFP ([www.rfpsy.fr](http://www.rfpsy.fr)), rubrique « Proposer un article », on trouve les arguments, les Instructions aux auteurs, la bibliographie standardisée des Œuvres de Freud, et le fichier de style à adopter pour la rédaction d'un article.

## **Les abonnements**

Le tableau qui suit montre la répartition de nos abonnements, leur distribution géographique, et leur évolution sur les trois dernières années.

<b>Abonnements par pays</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
France	697	708	752
Europe (hors France) (16 pays, incluant Suisse et Royaume-Uni)	141	147	145
Reste du monde (11 pays)	54	55	57
<b>Total</b>	<b>892</b>	<b>910</b>	<b>954</b>

La baisse des abonnements se poursuit (au total 18 abonnés de moins en 2021 par rapport à 2020), ce qui est conforme à la tendance générale des abonnements des revues papier, d'autant plus que – notamment pour les institutions – l'abonnement à une revue spécialisée est progressivement remplacé par un abonnement à Cairn ou un organisme permettant de consulter et de télécharger un article.

**Les abonnements des membres de la SPP et des AEF** restent préoccupants : seuls 456 membres de la SPP sont abonnés à la revue (437 en France, 19 à l'étranger), chiffre en baisse de 15% en quatre ans (496 et 38, respectivement, en 2017). Nous n'avons pas pu disposer cette année du nombre des abonnements des AEF, probablement très bas aussi (ils étaient 69 en 2018, 21 en 2019, 12 en 2020...). Pourtant, le prix de l'abonnement reste relativement bas : 99 € pour les membres, 85 € pour les AEF, ce qui revient à, respectivement, 8,3 € et 7 € par mois (rappelons qu'il est désormais possible de mensualiser l'abonnement à la revue en même temps que la cotisation). L'un des enjeux majeurs de notre nouveau comité de rédaction sera de raviver l'intérêt de la revue auprès des jeunes analystes et analystes en formation, tout en sachant qu'il s'agit d'une génération qui utilise, bien plus que les précédentes, les moyens électroniques d'information scientifique.

### **Ventes au numéro, consultations et articles vendus**

**Les ventes au numéro en librairie** ont légèrement augmenté en 2021 (270) par rapport à 2020 (240), mais en tenant compte du fait qu'elles étaient encore de 357 en 2018 et de 472 en 2019. Tout se passe comme si la baisse des abonnements a été accompagnée, dans un premier temps, d'un achat au numéro et en librairie, période transitoire avant d'aller vers l'achat par article en ligne (ou à la consultation en bibliothèque). Il est possible aussi que l'achat en librairie ait été impacté, ces deux dernières années, par les fermetures liées aux confinements.

**Les consultations et ventes d'articles sur Cairn.** Le nombre total d'articles consultés sur Cairn en 2021 a été de 1.110.419, sur un total de 160 articles (5 numéros). Il est en légère augmentation par rapport à 2020. Seuls 12% de ces articles ont été consultés en

institution, ce qui signifie que le nombre de personnes ayant un accès autonome, depuis chez eux, à la bibliographie dont ils ont besoin continue d'augmenter.

En 2021, la revue a vendu 563 articles en ligne (415 en 2020).

Nous rappelons que l'abonnement donne accès aux numéros en ligne sur Cairn dès leur parution.

### **Le colloque de la Rfp**

Le colloque de la RFP 2021 s'est tenu en visioconférence le 6 février 2021, avec plus d'une centaine de participants (dont une moitié de payants), sous la direction de Klio Bournova et Benoît Servant. Il avait comme thème « *Quelle liberté ?* », soit le thème du premier numéro 2021 de la revue, comme d'habitude. L'ouverture a été assurée par Clarisse Baruch, présidente de la SPP, l'introduction par Sabina Lambertucci-Mann, directrice adjointe de la RFP, la clôture par Vassilis Kapsambelis, directeur de la RFP. Les intervenants étaient Alain Ehrenberg, Claire-Marine François-Poncet, François Duparc, Jessica Tran The, Julie Chevalier, et Martin Joubert.

Le colloque lui-même, comme l'année précédente, a été précédé (toujours en visioconférence) d'une rencontre organisée par Noëlle Franck entre des membres du comité de rédaction et des membres récents, dans le but de mieux faire connaître la revue. Il s'agit d'un effort que Noëlle Franck poursuit maintenant depuis un certain nombre d'années, et pour lequel nous lui sommes très reconnaissants.

Par ailleurs, nous constatons une baisse continue de la fréquentation du colloque depuis cinq ans (il réunissait encore 200 inscrits payants en 2016), sans que l'on puisse imputer cette désaffection au contexte épidémique, qui n'a fait que l'aggraver. Nous aurons certainement à nous pencher sur cette question pour les éditions à venir.

### **Conclusion**

Cette année 2021 a été, pour notre groupe, sous le signe du deuil, suite à la disparition de Françoise Coblence, et aussi de l'effort pour s'adapter aux nouvelles formes de fonctionnement du comité de rédaction. Les défis qui nous attendent sont ceux de l'élargissement de notre lectorat (abonnements et lecture en ligne), de la mobilisation des membres et AEF de la SPP autour de la revue, de l'augmentation de notre attractivité auprès d'auteurs d'horizons plus vastes, de la consolidation de la présence de la revue dans les banques internationales des revues scientifiques, nécessaire au maintien de la psychanalyse dans les facultés de psychologie et dans la recherche.